

Malgré un effort constaté suite aux derniers CRH sur des retards d'augmentation où des évolutions de salaires à prendre en compte, **S3i** rappelle à la direction les difficultés sur certaines rémunérations, évolutions, promotions de salariés dans le groupe, celles-ci décuplées par le contexte actuel.

Attention au turn over et aux difficultés d'embauche générés par ces sujets.

En effet, depuis **Octobre 2021**, l'inflation s'est immiscée très fortement dans le pouvoir d'achat des salariés. Depuis des mois, nous, **S3i**, demandons à la direction de mettre les moyens pour revaloriser/aider les bas et moyens salaires des forces vives de l'entreprise. Ces aides, revalorisations des salaires, ne sont toujours appliquées par la direction, qui se dit toujours « en réflexion » sur le sujet.... Ça fait un peu longggggggggg.....

S3i demande depuis des mois :

- A mettre en place une prime conjoncturelle et reconductible pour compenser la perte de pouvoir pour les bas et moyens salaires.
- La prise en compte de la perte de pouvoir d'achat suite à la hausse des carburants (nécessaire surtout quand les transports en commun ne sont pas suffisants ou si l'agence est dans une zone mal desservie par les transports en commun).
- d'organiser une meilleure répartition des richesses et que ce ne soient pas les actionnaires ou des managers seuls qui tirent profit des richesses que vous produisez.
- Le versement d'une prime dite « Macron ».
- La revalorisation des salariés non augmentés depuis plus de 3/5/7/10 ans et plus.
- La revalorisation de l'indemnité de télétravail, de plus en plus nécessaire avec l'augmentation des coûts de l'énergie.
- Le contrôle et le paiement des heures supplémentaires chez SSG qui ne sont pas acceptées par le management, ou du moins le constat d'une volonté persistante d'une partie du management de dissuader les salariés de les saisir.....

Face à ces revendications, la direction fait toujours le grand écart entre la réalité et les échanges en CSE.

Sous prétexte que pendant la COVID, la société a maintenu les salaires et l'emploi, **sous prétexte** que le gouvernement doit annoncer des mesures sur le pouvoir d'achat, **sous prétexte** que les salariés ne quittent pas la société pour des raisons de salaire mais parce qu'ils ne trouvent pas leur équilibre ou que le « projet » sur lequel ils travaillent ne les satisfait plus, la direction I2S et SSG est aveugle et sourde aux revendications de **TOUTES LES ORGANISATIONS** Syndicales, qui devraient **TOUTES** se concerter pour envisager une action commune afin d'obtenir gain de cause.



« Écoute Cyril, je crois que toi et moi on a un peu le même problème. On est tous les 2 DG Groupe et on a des syndicats qui nous bassinent dans nos entreprises, depuis 2 ans avec leur PRIME MACRON, surtout **S3i** chez toi. Toi et moi, on ne peut pas vraiment tout miser sur le fait de jouer la montre, surtout toi. Alors si je peux me permettre de te donner un conseil, c'est : « oublies que tu n'as aucune chance de les convaincre de s'en passer vas-y, fonce ! File leur une PRIME, on sait jamais, sur un malentendu ça peut marcher. » et là je pense t'auras une grosse ouverture sociale »

LE SEUL MOYEN DE SE FAIRE ENTENDRE SERA-T-IL UN GRAND MOUVEMENT DE GRÈVE ?



Je crois bien que mon salaire est un **modèle hybride** – une moitié va pour l'**essence** et l'autre pour l'**électricité**

Si cette fois ci, il pouvait y avoir plus d'une seule personne à faire grève chez SOPRA le 22 Septembre !!!!!



« Ouais Philippe mais nous à la CGT Sopra, on fait grève sans le dire » tout en continuant de bosser. C'est ça la grève 2.0 !!

Pour savoir ce qui s'est dit en CSE I2S ou SSG, allez voir notre com Elus CSE SSG ou Elus CSE I2S.

Contre l'inflation :

voici les solutions de la direction
 Cliquer ici



SUPER PROFIT SOPRA STERIA : GRAND JEU DU CA\$H CA\$H SOPRA-STERIA

186 M€ de bénéfices (+75% vs 2020) ont permis de racheter **CS Group** sans avoir à toucher la ligne de crédit de plus d'1 MILLIARD €.

La direction a plutôt décidé d'investir sur l'acquisition d'une nouvelle société pour faire de la croissance externe et augmenter les effectifs du groupe quand celui-ci fond comme neige au soleil suite aux départs des salariés en France et au niveau mondial.



Nous souhaitons bien évidemment la bienvenue à nos collègues de CS. Il ne fait aucun doute que l'apport de leurs compétences et domaines d'activité sera un plus pour nous. Mais si vous ne savez toujours pas où est passé votre intéressement, votre participation, il est dans le grand **Ca\$h Ca\$h** Sopra Steria, vous comprendrez que **CS Group** a été racheté grâce à votre investissement, grâce à la richesse que vous avez produite et sans que vous n'en tiriez profit, donc **S3i attend que cette acquisition**, qui sans aucun doute gonflera le chiffre d'affaires, le volume d'affaires nouvelles, et l'ouverture ou renforcement sur de nouveaux secteurs, **BENEFICIENT AUX SALAIRES ET PAS QU'AUX ACTIONNAIRES !**

Pour vous cette année :

- Augmentation moyenne des salariés : **140 € / mois**

Et pour d'autres pendant ce temps-là :

- Augmentation des dividendes de P. PASQUIER : augmentation de + de 130 000€ annuel (108113 actions) vs 2021, soit un global de 345 000€ de dividendes pour 2022. Voire peut être bien plus si GMT redistribue les dividendes des 4 035 669 actions soit une augmentation vs 2021 de + de 4,8 M€ (global de près de 13 M€).
- Augmentation moyenne des managers : **de 400 à 1.300 € mensuel.**

Ça interpelle quand même un peu !!!

EPISODE 143 : S3i CONTRE LES SYNDIRALISTES

La grève mise en place à SSG n'a malheureusement pas rencontré un franc succès. Sur réponse de la Direction, seuls 3 salariés ont fait grève pour 5 minutes avec une non-retenue sur leurs paies respectives. C'est ça la Grève 2.0 ?

Une élue Solidaires du CSE SSG s'est offusquée par mail que nous informions les salariés des faits de harcèlement que la Direction a indiqué avoir subi de celle-ci en réunion en lui reposant pour la 3^{ème} fois la même question. Ceci est factuel et n'est en aucun cas un travestissement de la réalité des faits. Était-il nécessaire que l'ensemble des Syndirâlistes boycottent la réunion suivante du CSE en oubliant les salariés qu'ils représentent ? Ceci est encore la réalité des faits ! En aucun cas, cela ne peut justifier les accusations reçues par les élus S3i de complaisance et d'obséquiosité de leur part à l'égard de la Direction ! Ceci constitue de la Calomnie pure et simple.

Pour rappel nous demandons que le calme et la sérénité reviennent dans l'instance du CSE SSG, ainsi que la violence qui y règne d'où qu'elle vienne, ce comportement ne servant pas l'intérêt des salariés !

J'en ai marre d'être
 harcelée !
 Vous allez voir si je me
 mets à faire grève
 pendant mon arrêt de
 travail !!!



QU'EST CE QUE JE RÉPONDS AUX
 DÉTRACTEURS DE S3i :
 SOLIDAIRES & CFTD ?

MOI ? EN GÉNÉRAL, JE RÉPONDS : MERDE.
 EN PRINCIPE, ÇA COLLE AVEC TOUT !

Au CSE I2S, nous ne comprenons plus les positions intenable et contradictoires tenues d'une réunion à une autre par les élus Solidaires et CFTD ! Nous avons de la patience, mais devant tant de Gloubiboulga qui ne fait pas avancer le schmilblick dans l'intérêt des salariés, nous avons décidé maintenant de répondre simplement pour qu'ils comprennent bien qu'ils dépassent les limites !



Stress, burn out... A L'AIDE !

Que peut-on faire chez S3i si vous vous trouvez dans l'une de ces situations ?

(La parole est aux salariés : le témoignage ci-dessous est l'expérience personnelle d'une adhérente S3i assistée par S3i. Chaque mois, vous aurez la parole et vous pourrez nous poster un témoignage que nous relayerons sur la com.)

Vous êtes en situation de stress, voire vous avez déjà atteint le burn out. Vous avez l'impression d'être seul(e) car autour de vous vos collègues tiennent le coup, rassurez-vous : **ce n'est pas dans votre tête.**

Image Idée reçue n° 4



Chaque personne composant une équipe n'a pas, sur le plan professionnel, les mêmes compétences, les mêmes responsabilités, la même pression de la part de ses chef(fe)s, parfois pas même le planning.

Sur le plan personnel, chacun n'arrive pas au travail avec la même charge : des nuits courtes à cause d'un ou plusieurs enfants, des temps de trajet longs le matin, le soir ou les deux, des enfants à s'occuper, à déposer le matin, des enfants à récupérer le soir à une heure fixe, votre journée n'est pas forcément la même que celles de vos collègues. **NE CHERCHEZ SURTOUT PAS À VOUS COMPARER !**

Le syndicat S3i est là pour ça : faire le point avec vous pour vous faire prendre du recul, mieux **comprendre la situation** dans laquelle vous êtes **pour trouver une solution, et l'imposer !**

Quelle est votre formation ? Vos différentes missions chez Sopra ? Quelle est votre mission actuelle ? Vos chef(fe)s ? Quelles sont les conditions de travail : missions, moyens, horaires, relations, etc. ? Quelles sont vos contraintes personnelles que « doivent » connaître vos chef(fe)s et/ou la RH ?

Vous réaliserez vite que ça n'est pas vous le problème mais vos conditions de travail !!! Et l'accompagnement qu'en fait votre management ! Il n'est pas normal par exemple : de vous voir imposer des heures supp. non payées, et encore moins de manière récurrente voire quotidienne, de vous imposer des réunions qui vous empêchent de venir au travail et de récupérer vos enfants, de vous imposer un rythme/une pression qui vous génèrent des problèmes de sommeil !

Qu'est-ce qu'on peut faire chez S3i pour vous aider à vous sortir de là ?

Vous conseiller sur comment agir si vous vous en sentez capables, ou **intervenir pour vous de manière plus ou moins marquée** selon votre souhait d'intervention.

Nous pouvons vous indiquer **les personnes à aller voir** en priorité dans votre organisation, comment **vous exprimer de la meilleure des manières.**

Vous souhaitez que nous intervenions ? Nous sommes là comme nous l'avons été dans d'autres cas. Nous pouvons mener **une enquête discrète** dans l'organisation pour comprendre ce qu'il se passe, identifier les points de défaillance.

Si vous considérez que la situation est allée trop loin, nous pouvons aller à la rencontre de l'équipe du projet pour leur parler, les questionner, comprendre, partager l'analyse de la situation avec vos collègues, puis sur la base de ces informations agir avec les RH et/ou avec la Direction. Ce travail de « lanceur d'alerte » pour un meilleur fonctionnement de l'entreprise et une satisfaction des salariés de leurs conditions de travail étant le principal fondement du rôle de **S3i** et plus généralement de ce que devrait être le rôle d'un syndicat !

Région Île de France			Région Hauts de France		
Thierry OLIVIER	Meudon	07.88.98.25.86	Michel BUDZICH	Lille	06.85.18.26.54
Belkacem BELBAHI	Meudon	06.40.77.29.01	Cédric FRANCOIS	Lille	06.82.67.37.49
Jean-Christophe LEJEUNE	Meudon	06.72.25.37.20			
Jean-Pierre BATTESTI	Meudon	06.14.17.32.24			
Noor EBRAHIM	Meudon				

Vos élus S3i en IDF et
 dans les régions.

Région Rhône-Alpes - Auvergne			Région Provence Alpes Côte d'Azur		
Elodie BENIGAUD	Roanne		Marc DUMONT	Sophia	06.88.88.13.50
Xavier PERRIN	Roanne		Marta MASTERNAK	Sophia	
Sylvain PERNAUD	Lyon	07.55.63.25.08	Karim KESSACI	Sophia	06.58.48.60.00
Mohammed BOUTCHICH	Lyon	06.69.55.32.25	Patrick VERBAEYS	Aix	06.64.12.44.32
Sylvain PELIZZONI	Lyon		Mireille DELANNOY	Aix	

Région Pays de la Loire			Région Occitanie		
Yann JAFRELOT	Nantes	06.14.42.75.02	Alain MARTINEZ	Toulouse	06.87.07.99.23

Vous voulez en savoir plus,
 RDV sur notre site et consulter
 les pages dédiées à la semaine
 QVT et sur les idées reçues sur
 le stress, burn out,

Lien vers notre site

LE SECRÉTAIRE DU CSE CENTRAL CENSURERAIT-IL NOS QUESTIONS ?

Une nouvelle fois, le secrétaire TraidUnion du CSE Central (ça semble être une habitude...), et bien qu'il ait la **capacité d'imposer les questions**, n'a pas repris sciemment certaines questions (notamment certaines de S3i) dans l'ordre du jour de la prochaine réunion du CSE Central (Pression de la direction ? Auto Censure ?).

Il aurait été honnête de sa part d'avoir un retour préalable ou une information sur ces refus d'inscription à l'ODJ. La bienséance demandait à minima un retour !.....

En effet, des sujets comme :

- Demande d'un point sur l'application des règles relatives au télétravail pour les collaborateurs ex-Sodifrance qui étaient en télétravail à 100%.
- Demande d'informations sur la perspective de verser la prime de pouvoir d'achat et, le cas échéant, les modalités de consultation des CSE et de versement de ladite prime.
- Demande d'un point d'étape sur les orientations stratégiques du Groupe Sopra Steria et ses conséquences sur l'emploi.

n'ont pas été repris par le secrétaire du CSEC alors qu'ils revêtent une grande importance en cette période. Le secrétaire a plutôt jugé utile de mettre à l'ordre du jour une question demandée par la direction, comme :

- Information et consultation du Comité Social et Economique Central de l'UES Sopra Steria Group sur un projet de mise en place d'un nouvel outil de gestion des candidatures.

**C'est vrai que c'est une priorité pour les salariés !!!!
ça va les aider dans leur quotidien !!!**



Le secrétaire TraidUnion du CSE Central pourrait défendre l'intérêt des salariés et relayer FERMEMENT TOUTES LES QUESTIONS S3i (Cf. leur dernière communication : « Egalité pro-Carières. TU seul à s'en préoccuper ! » ou bien « ... notre signature a été profitable ! »)

**COMME QUOI UN SYNDICAT ULTRA MAJORITAIRE DANS LA SOCIÉTÉ,
CE N'EST PAS FORCÉMENT LA BONNE SOLUTION.**

**PENSEZ Y AUX PROCHAINES ÉLECTIONS !!!! VOTEZ POUR EUX POURQUOI PAS ?!?!..... MAIS PAS QUE
POUR EUX – RÉVEILLEZ VOUS UN PEU, VOTEZ POUR UN SYNDICAT QUI SE BAT TOUS LES JOURS, QUI
PORTE DES SUJETS IMPORTANTS EN CSE - SANS BLABLA – PAR EXEMPLE POUR S3i !**

**S3i ADRESSE À NOS COLLÈGUES
ANGLAIS, ET PLUS GÉNÉRALEMENT DU
ROYAUME UNI ET DU COMMONWEALTH,
TOUTES SES CONDOLÉANCES.**



Si vous souhaitez adhérer à un syndicat réellement démocratique, qui est toujours là pour défendre l'intérêt des salariés, qui ne se prend pas la tête, et qui a un humour caustique et décalé, alors [cliquez par là](#) pour devenir **adhérent S3i**.

En cette période difficile (hausse de l'alimentation, essence, ...) S3i a décidé de baisser fortement le montant de ses cotisations. Ainsi, la cotisation cadre passe de 150€ à 100€, celle des ETAM de 100 € à 60 €, celles des ETAM de Roanne passe de 60 à 40€, (la déduction fiscale de votre cotisation de 66% est toujours d'actualité).



Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.S3i-france.com>
Pour nous contacter : contact@S3i-france.com